

Zeitschrift:	Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (2000)
Heft:	55
Artikel:	Entre les articles musicaux de l'Encyclopédie et le Dictionnaire de musique : une "Table des mots" énigmatique
Autor:	Cernuschi, Alain
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1080297

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ENTRE LES ARTICLES MUSICAUX DE L'*ENCYCLOPÉDIE* ET LE *DICTIONNAIRE DE MUSIQUE* : UNE «TABLE DES MOTS» ÉNIGMATIQUE

Dans ses *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de Jean-Jacques Rousseau suivies de l'inventaire des papiers de Rousseau conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel* (1925), Théophile Dufour a signalé, parmi l'ensemble des manuscrits qu'il a réuni autour du *Dictionnaire de musique*, une «Table des mots» à propos de laquelle il s'interroge: «Est-ce les mots du *Dictionnaire* ou ceux de l'*Encyclopédie*? Probablement ceux de l'*Encyclopédie* avec addition, d'une autre encre, d'autres mots pour le *Dictionnaire*»¹. Ce document permettrait-il de résoudre les difficultés d'attribution qui empêchent d'établir la liste exhaustive des articles que Rousseau a fournis aux éditeurs de l'*Encyclopédie* en 1749? Il ne faut pas se réjouir trop vite! La fameuse «Table des mots» est plus complexe que la rapide notice de Dufour ne le laisse entendre et soulève, à son tour, d'épineux problèmes...

Le but de ma présentation du document est d'abord de les poser le plus précisément possible. La «Table des mots», abondamment retouchée, résulte visiblement de plusieurs étapes successives d'annotations, préparant ou résumant des phases rédactionnelles distinctes. Je commencerai par décrire le manuscrit sans chercher à en situer chronologiquement les étapes de confection. La mise en relation avec ce que l'on sait par ailleurs des activités musicographiques de Rousseau viendra ensuite. En orientant l'examen surtout du côté de sa contribution encyclopédique, je placerai au centre la délicate question de savoir jusqu'où la “couche” primitive du document permet de remonter dans la longue période durant laquelle il s'est préoccupé de lexicographie musicale. Je proposerai et mettrai à l'épreuve une hypothèse susceptible de résoudre quelques-uns des problèmes posés par le manuscrit, avant d'en procurer une transcription.

Ce travail érudit – où l'on débusque, recoupe et interprète des indices, où l'on reconstitue petit à petit une sorte de scénario – se présente comme une sorte d'enquête policière. Je doute, malheureusement, qu'il se laisse lire avec autant d'agrément... A moins, peut-être, que le lecteur ne se mette lui-même sur la piste en commençant par examiner le fac-similé, annexé au présent *Bulletin*.

¹ *Op. cit.* t. II, p. 178.

1. *Les strates d'un document*

1.1. Un instrument de travail – Le document fait actuellement partie du MsR 56 de la BPUN, dont il forme les p. 8-10. Il s'agit d'une grande feuille de 41 sur 31 cm, pliée par la moitié et se présentant par conséquent comme un petit cahier de quatre pages. Seules les trois premières ont été utilisées par Rousseau². Au haut de la première, il a calligraphié le titre d'une large écriture liée et ornée. Les pages sont divisées en colonnes (quatre d'abord, trois pour la dernière). De grandes majuscules signalent le début de chaque lettre (19 au total) et subdivisent clairement une liste alphabétique de termes musicaux. Les mots apparaissent raturés d'un trait diagonal, ce qui indiquait sans aucun doute que l'article correspondant avait été rédigé. Rousseau a procédé à un comptage: à la fin de chacune des sections, à droite, figure un nombre qui totalise les entrées par lettres; il a repris ces sommes partielles à la fin du document pour en opérer l'addition. Une caractéristique graphique témoigne avec évidence que le document n'est pas une table des matières établie après coup mais qu'il a accompagné un long travail: les mots ne s'alignent pas tous régulièrement les uns à la suite des autres; nombreux sont ceux qui, d'une encre et d'une graphie différentes, s'insèrent entre de premiers termes ou s'y adjoignent en marges; des références bibliographiques complètent quelques-uns d'entre eux³.

Ces indications, très générales encore, suffisent à montrer l'usage du document, instrument de travail indispensable de tout faiseur de dictionnaire: il s'agit de la table de référence qui a permis à Rousseau à la fois de construire progressivement un corpus d'articles et de mesurer d'un regard synthétique l'avance de la rédaction.

1.2. Un enrichissement progressif – Une description plus précise va mettre en évidence trois états différents du manuscrit: une liste primitive et deux séries d'additions bien distinctes.

La première page révèle très visiblement que la base du document était formée d'une liste calligraphiée: ces premiers mots y apparaissent parfaitement alignés, espacés régulièrement et tracés d'une même écriture; ils remplissent tout l'espace disponible. La première colonne de la deuxième page suit encore ce modèle. A partir de la deuxième colonne (lettre M), la liste de base, toujours visible, a cependant été tracée d'une autre encre; la graphie est un peu moins soignée et les

² Sur la quatrième, Rousseau a tracé d'une plume rapide une portée de 12 lignes avec les trois clés.

³ Voir à ce propos notre «Notice sur les références bibliographiques de la “Table des mots”», p. 59.

lettres-repères n'imitent plus des caractères d'imprimerie. Il est assez aisé de reconstituer cette liste primitive qui comprend, selon l'établissement que nous en proposons ici, 375 mots (172 de A à L; 203 de M à Z).

La première vague d'additions, elle, est en revanche très difficile à reconstituer mais elle est clairement attestée par les comptages de Rousseau – qui, en effet, ne coïncident pas avec la liste initiale: 438 mots au total, soit 63 entrées nouvelles. (Signalons que Rousseau arrive à un total de 427 parce qu'il a omis de reporter le décompte intermédiaire pour la lettre T!) La difficulté, ici, est de discerner, parmi les multiples mots qui foisonnent autour de la liste de base, lesquels faisaient partie de cette première série d'additions. Car l'ensemble des termes qui figurent sur le document est beaucoup plus important... Il se monte à 683. Par rapport aux 438 mots comptabilisés par Rousseau, une nouvelle étape rédactionnelle a donc augmenté le corpus de 245 items supplémentaires.

On voit que les deux vagues ne sont pas équivalentes en importance. La première enrichit la liste initiale d'un petit cinquième (17%); la seconde grossit le corpus de plus de la moitié (56%). Si celle-ci témoigne ainsi d'un important labeur d'amplification, qui donne de nouvelles dimensions à la liste, la première suggère au contraire un processus, sans doute plus rapide, d'étoffements ponctuels à l'intérieur d'un cadre assez fixe.

Il est possible de corroborer cette impression par une analyse plus détaillée des deux premiers états du document. Lorsque l'on compare lettre à lettre l'état primitif et les décomptes de Rousseau, un déséquilibre net apparaît. Jusqu'à la lettre M y compris, on relève quasi toujours une augmentation (sauf pour I/J); les écarts entre la liste initiale calligraphiée et les totaux intermédiaires de Rousseau oscillent entre 3 et 11. Jusque-là, les additions ont donc été régulières et significatives. En revanche, depuis la lettre N, il n'y en a quasi plus (4 en tout et pour tout). En d'autres termes, l'essentiel des additions de cette première vague (59 sur 63) a concerné la seule première moitié de la liste de base. Cette remarque suggère d'ailleurs une explication possible au fait que la liste de base a été établie en deux temps: on peut raisonnablement penser que la seconde partie (écrite de façon plus cursive, rappelons-le) est plutôt consécutive à la première série d'additions et qu'elle a tenu compte du travail d'amplification dont celles-ci procédaient, qu'elle l'a pour ainsi dire intégré. Nous verrons dans le second volet de notre enquête des arguments qui étayent cette hypothèse. Mais un indice graphique prouve en tout cas que l'établissement de la liste de base après M a eu lieu *après* un premier processus d'ajonctions. Sous la lettre N, on remarque en effet que la marge de cette liste se trouve soudain décalée, après «Neuvième», pour

tenir compte d'un ajout intercalaire dans la colonne de gauche (le long mot grec «*hypoproslambanomenos*»). Cette seconde partie de la liste de base reste toutefois solidaire du travail d'addition comme l'atteste le comptage d'ensemble de Rousseau. En résumé, les seuls indices matériels du manuscrit témoignent qu'il y a eu combinaison des deux étapes initiales de confection de la «Table des mots»: l'établissement complet de la liste de base et la première campagne d'additions. On peut reconstituer un scénario en cinq phases qui mène jusqu'au décompte de Rousseau: 1° rédaction calligraphiée de la première partie de la liste de base (A-L); 2° premières additions sur A-L; 3° rédaction, plus cursive, de la seconde partie de la liste de base (M-Z); 4° nouvelles additions, en tout cas pour M-Z, et peut-être encore sur A-L; 5° comptage du tout.

Cette reconstitution renforce l'impression d'une opposition entre les deux campagnes d'additions dont la Table garde les traces. La première s'insère dans une démarche contrôlée d'établissement d'un corpus, qui se trouve en quelque sorte bouclée par un décompte final. La seconde, qui affecte l'ensemble des lettres, transforme le document en un brouillon proliférant dont rien n'indique qu'il ait servi jusqu'à l'achèvement de cette nouvelle phase de travail.

Confrontons maintenant la «Table des mots» aux deux corpus musicaux à l'établissement desquels elle a pu servir.

2. *Un manuscrit biface*

2.1. L'aval et l'amont – Commençons par le plus simple. Par rapport au *Dictionnaire de musique*, la situation est claire: l'état définitif de la «Table des mots» (683 mots) témoigne d'une étape intermédiaire dans la composition de l'ouvrage, qui finira par comprendre 903 articles.

Il serait dès lors intéressant de la comparer avec le manuscrit de travail du *Dictionnaire* (MsR 55 de la BPUN), dont Jean-Jacques Eigeldinger a brillamment montré, dans l'Introduction au volume V des *Œuvres complètes*, qu'il donne à lire un processus de rédaction et d'amplifications progressives étalé sur une dizaine d'années (1754-1764)⁴. Un simple pointage fait apparaître que la correspondance n'est pas simple et qu'une telle confrontation risque, dans le détail, de complexifier l'image qu'on peut se former des étapes rédactionnelles du *Dictionnaire*. Rappelons d'abord que dans MsR 55, conformément à son habitude, Rousseau a utilisé les pages de droite de ses cahiers pour recopier au net des textes déjà élaborés et qu'il a réservé les pages de gauche pour les corrections et les adjonctions. On constate tout à fait normalement que les mots de la Table, même ceux qui sont en position

⁴ OC V, p. CCLXXIX-CCLXXXIII.

d'addition tardive, se retrouvent tantôt sur les pages de droite, tantôt sur celles de gauche; ce qui atteste que ce document de travail a accompagné l'amplification progressive du manuscrit du *Dictionnaire*. En revanche, il est très curieux de remarquer que les pages de droite de ce manuscrit incluent, dans leur continuité calligraphiée, des mots qui ne figurent pas du tout dans la Table⁵, et que, inversement, la Table contient quelques mots qui ne trouvent pas d'articles correspondants dans MsR 55⁶. Avouons toutefois que ces difficultés restent assez marginales dans le cadre des études à mener sur le travail de Rousseau musicographe entre 1754 et 1764, dans la mesure où les chercheurs disposent du précieux manuscrit MsR 55, référence centrale (dont l'intérêt fait souhaiter une édition critique du *Dictionnaire*...).

En amont, on le sait, la situation est beaucoup plus lacunaire puisqu'aucun manuscrit ne reste de la version encyclopédique des articles de Rousseau et que leur parution dans les volumes collectifs dirigés par Diderot – où les signatures ont été fréquemment omises et où les textes des différents collaborateurs ont parfois été fondus dans un même article – ne permet pas même d'en dresser avec certitude la liste exhaustive. De ce point de vue, l'analyse attentive de la «Table des mots» prend toute son importance. Et les problèmes que pose sa confrontation avec le corpus encyclopédique méritent d'être examinés de très près.

2.2. Une correspondance énigmatique – Il suffit de se référer au noyau sûr du corpus des articles musicaux de Rousseau – ceux qui portent sa marque distinctive (un «(S)» en guise de signature) – pour donner une première idée de ces problèmes. Les articles signés de l'*Encyclopédie* atteignent 383 unités. La base calligraphiée de la Table, avec ses 375 mots n'est donc pas complète. Elle l'est d'autant moins que, sur ces 375 mots, 3 sont absents des volumes⁷, 47 correspondent à des articles anonymes et 7 à des articles signés par d'autres encyclopédistes⁸! Autrement dit, seuls 318 mots de la Table recoupent le corpus signé par

⁵ Ex.: ANTIPHONIER, ou ANTIPHONAIRE, CHANT SUR LE LIVRE, CHANTRE, CORDE SONORE, DÉCLAMATION, etc.

⁶ Ex.: «Arco» ou «Arpéger» – qui figureront toutefois dans le *Dictionnaire* définitif. On pourrait aussi relever des cas comme «Diatono-diatonique» ou «Dominante tonique», qui eux ne réapparaissent pas sous forme d'articles dans la version imprimée; cependant les sujets qu'ils désignent s'y retrouvent traités à l'intérieur d'articles plus généraux (DIATONIQUE et DOMINANTE).

⁷ «G. re sol»; «Harmonometre»; «Orchestre» [pas d'entrée spécifiquement musicale].

⁸ «Acoustique» [article signé D'Alembert]; «Contrefugue» [Landois]; «Dactylique» [Mallet]; «Exécution» [Cahusac]; «Haute contre» [Barthès]; «Homophonie» [Jaucourt]; «Symphonie» [Jaucourt].

Rousseau; 65 articles manquent à l'appel (63 si l'on tient compte de deux doublets⁹).

L'hypothèse de Dufour qui voudrait que la «Table des mots» représente, à l'origine, le corpus même de l'*Encyclopédie* ne semble donc pas tenable. Du moins si on lui donne un sens strict en considérant que le point de départ de l'élaboration du *Dictionnaire* doit équivaloir à la version encyclopédique achevée. Mais il convient de rappeler ici que Rousseau a clairement dit, dans la Préface du *Dictionnaire*, qu'il ne disposait plus du manuscrit définitif de ses articles au moment où il reprenait son travail de lexicographe, et qu'il a dû par conséquent repartir de ses brouillons, complétés par les volumes déjà parus de l'*Encyclopédie*¹⁰. Deux hypothèses sont dès lors envisageables: 1° la «Table des mots», dans son état primitif, pourrait avoir constitué le premier acte de ce nouveau départ sur des bases incomplètes: l'état résumé des brouillons dont il disposait; 2° elle pourrait aussi, tout simplement, être l'un des papiers de ces brouillons encyclopédiques, et nous faire ainsi remonter aux quelques mois fébriles durant lesquels Rousseau concevait sa partie musicale. L'état initial de la Table est-il de 1753/54 ou offre-t-il un accès inespéré au travail de 1749, dont il serait alors l'une des très rares et des très précieuses traces? Tel est l'enjeu.

Voyons tout de suite s'il y a des arguments généraux qui permettent de décider entre l'une ou l'autre hypothèse.

De prime abord, la première paraît la plus élégante car les conditions de travail de Rousseau vers 1753/54 semblent expliquer aussi bien les lacunes de la liste primitive que la présence d'articles signés par d'autres encyclopédistes. Les lacunes parce que les brouillons dont la Table dresserait l'état auraient eux-mêmes été lacunaires. Les articles des autres, parce que Rousseau pouvait les découvrir dans les volumes en train de paraître; on sait, par exemple, que l'article ACOUSTIQUE du *Dictionnaire* exploite le texte de D'Alembert; or, «Acoustique» figure dans la liste de base de la Table. Toutefois ce dernier argument se tourne en contre-argument dès lors que l'on constate que les mots «Homophonie» et «Symphonie» (textes de Jaucourt dans l'*Encyclopédie*) renvoient à des articles que Rousseau n'a tout simplement jamais pu lire pendant qu'il travaillait à son *Dictionnaire* puisqu'ils ne paraîtront qu'en 1765! Par ailleurs, cette première hypothèse ne cadre pas bien avec l'un des points mis en valeur dans notre description

⁹ Les mots «Cadence» et «Harmonie» donnent lieu chacun à deux articles signés de Rousseau dans l'*Encyclopédie*.

¹⁰ Parlant des articles de 1749: «au bout de trois mois mon manuscrit entier fut écrit, mis au net et livré; je ne l'ai pas revu depuis». Puis, présentant le projet du *Dictionnaire*: «Blessé de l'imperfection de mes articles à mesure que les volumes de l'*Encyclopédie* paroissoient, je résolus de refondre le tout sur mon brouillon» (*OC V*, p. 606).

interne: l'établissement de la liste initiale en deux temps, solidairement à un processus d'addition sur la première moitié.

La seconde hypothèse n'est pas sans difficultés non plus. Si les lacunes s'expliquent plus aisément (puisque Rousseau, en 1749, est en train de rédiger sa partie), la présence de 54 mots ne correspondant pas à ses articles signés demande éclaircissement. En vérité, ceux qui renvoient à des entrées anonymes ne posent pas de problème: mieux, même, ils en révéleraient l'auteur! Mais les mots qui répondent dans l'*Encyclopédie* à des textes d'autres musicographes constituent à nouveau une pierre d'achoppement; ils réclament en tout cas des recherches sur ce qu'ont été les modalités de fabrication de l'*Encyclopédie*. En revanche, cette seconde hypothèse cadre mieux avec le scénario en cinq phases reconstitué plus haut – ce d'autant que le nombre de mots formant la première série d'additions (63) correspond exactement au nombre d'articles signés qui n'apparaissent pas dans la liste initiale! Une telle coïncidence demande à être vérifiée lettre à lettre.

Au total, l'examen comparé des deux datations possibles fait ressortir celle de 1749 comme globalement la plus plausible et indique, de plus, qu'il vaut la peine d'en éprouver la solidité à travers une analyse de détail qui s'appuie sur une connaissance précise et complète des articles encyclopédiques de Rousseau, et plus généralement du corpus musical de l'*Encyclopédie* et de l'histoire de sa constitution. C'est pourquoi, depuis ici, je vais me permettre de me référer au travail de doctorat que j'ai consacré à la place de la musique dans l'*Encyclopédie*¹¹.

3. Un faisceau d'indices

3.1. Questions d'attribution – L'étude interne des articles musicaux de l'*Encyclopédie* permet, avec une certitude variable, d'attribuer à l'un ou à l'autre des collaborateurs les textes restés anonymes¹²; le même type d'analyse permet aussi de corriger certaines signatures visiblement erronées. C'est ainsi que j'ai été amené, en annexe de ma thèse, à adjoindre aux 383 articles signés de Rousseau une première liste de 43 articles non signés qui lui sont attribuables avec une grande vraisemblance et une seconde liste de 11 articles ou parties d'articles, anonymes ou portant d'autres signatures, qui lui sont attribuables de façon moins sûre. Comme je n'avais pas tenu compte de la «Table des

¹¹ *Penser la musique dans l'Encyclopédie*, Paris, Champion, 2000.

¹² Il s'agit de combiner plusieurs critères: le réseau des renvois (qui révèlent parfois des petits systèmes d'articles cohérents et autonomes), le jeu des références livresques (distinctes, ou avec des dominantes reconnaissables selon les auteurs), les modes de traitement de la matière, le rapprochement de particularités terminologiques, etc.

«mots» pour mener à bien cette reconstitution du corpus encyclopédique complet de Rousseau, celle-ci peut servir de référence pour pousser plus loin l'examen de l'hypothèse de 1749.

Il s'agit d'abord de rapprocher mes listes complémentaires d'attribution avec les 47 termes de la base calligraphiée de la «Table des mots» qui correspondent à des articles non signés dans l'*Encyclopédie*. Puisque mes listes résultent d'une reconstruction, la plus ou moins grande congruence entre les deux ensembles ne peut avoir qu'une valeur indicative. Il est évident, toutefois, qu'une coïncidence trop partielle tendrait à affaiblir l'hypothèse de 1749 en révélant l'écart entre l'état initial de la «Table des mots» et ce qu'une analyse interne du corpus musical de l'*Encyclopédie* permet d'avancer. En revanche, une bonne coïncidence ne peut sans doute valoir que comme une sorte de confirmation réciproque, et donc relative, de mon travail sur l'*Encyclopédie* et de l'hypothèse de 1749. Je crois pouvoir avancer que l'on se trouve dans ce dernier cas encourageant, puisque plus des quatre cinquièmes des mots concernés de la Table primitive se retrouvent dans mes deux listes d'articles encyclopédiques attribuables à Rousseau¹³.

3.2. Questions de filiation – L'analyse que j'ai menée sur les sources de Rousseau, en particulier sur l'importance des articles de musique de la *Cyclopædia* de l'Anglais Chambers – cette encyclopédie de 1728 qui, traduite et répartie par matières, a servi de point de départ à tous les collaborateurs initiaux de Diderot et D'Alembert – , et l'éclairage que cette analyse a donné sur les étapes de la rédaction des articles musicaux, apportent à leur tour de quoi tester la validité de l'hypothèse. Je me réfère ici à une autre liste dressée en Annexe de ma thèse, celle des 54 articles de Rousseau les plus étroitement liés à Chambers (allant de la reprise pure et simple du texte traduit à des articles où ce ne sont plus que des passages qui remontent directement à la source anglaise).

¹³ 39 termes, pour être précis (soit 83 %): dont 33 dans la série des attribuables avec certitude. Les huit autres (47 moins 39) appellent un supplément d'investigation dans l'*Encyclopédie* – ce qui n'est pas le sujet de la présente étude (sont concernés «Caractères de musique», «Contra», «Eptacorde», «Eptaméride», «Loure», «Pentacorde», «Repons» et «Sicilienne»). Je préciserai, pour être complet, que les articles de mes relevés qui ne se retrouvent pas dans le premier état de la «Table des mots» s'y retrouvent en position d'addition. Deux seuls articles sont totalement absents de la Table: a) dans le cas de PARYPATE, la lacune confirme les doutes importants dont j'ai accompagné l'attribution dans ma thèse (Annexe 8, note 28); b) l'absence du mot «Netoides» est en revanche assez curieuse puisque l'article anonyme correspondant est très vraisemblablement de Rousseau. Cette absence est d'autant plus singulière que le terme fait système avec deux autres, «Hypatoide» et «Mesoides», qui, eux, figurent en position d'addition dans la «Table des mots»... Mais il s'agit dans les trois cas de simples renvois munis d'une micro-définition.

Ces 54 articles faisaient à coup sûr partie du corpus initial de Rousseau, de la base à partir de laquelle il a travaillé et formé son propre corpus encyclopédique. Par conséquent, si la datation de 1749 est exacte il faut impérativement qu'ils se retrouvent dans la liste primitive calligraphiée de la «Table des mots»; la présence de l'un ou l'autre en position d'addition suffirait à dissocier le manuscrit du travail encyclopédique de Rousseau. Or le test est parfaitement concluant. Tous les articles issus de façon évidente de la *Cyclopædia* se retrouvent dans l'état initial du document. Tous, à l'exception d'un seul: HÉMIOPE; mais ce terme grec n'apparaît pas plus comme addition! Tout à fait absent de la «Table des mots» – d'ailleurs il manque dans le *Dictionnaire* –, il ne représente donc qu'une lacune énigmatique ne remettant pas en cause l'unanimité des 53 autres cas.

L'hypothèse de 1749 se voyant ainsi renforcée, on est amené à se demander si le scénario des phases initiales de constitution du document trouverait une référence pertinente et explicative dans le corpus encyclopédique.

3.3. Questions d'addition – Ce qui revient sur le devant de la scène, ici, c'est la première campagne d'additions. Il s'agit en particulier de vérifier si la prise en compte du corpus de 1749 aide à résoudre l'irritant problème de la détermination des 63 mots supplémentaires que révèlent, sans les nommer, les comptages de Rousseau. La coïncidence avec les 63 articles signés manquant dans la liste de base se révèle maintenant un peu trop belle puisqu'il faut leur ajouter, en fait, quelques anonymes qui lui sont attribuables et qui sont également absents de cette liste. Toutefois, si l'on dresse l'inventaire de ces mots qui manquent dans la liste primitive, un fait saute aux yeux qui encourage à persévéérer: l'immense majorité (59 sur 63, si l'on s'en tient aux articles signés; 65 sur 70 avec les non signés) concerne les lettres A-M. Autrement dit les deux séries de faits ici rapprochés suivent la même logique, d'une part les manques par rapport au corpus encyclopédique et d'autre part les additions par rapport à la liste primitive. C'est pourquoi il vaut la peine de vérifier lettre à lettre si la référence aux premiers permet de déterminer les secondes.

Prenons l'exemple de la lettre A. La liste calligraphiée qui forme la base de la Table comporte 19 termes. Rousseau, lorsqu'il effectue ses calculs, en dénombre 22. Quels sont les trois mots qu'il a ajoutés dans l'intervalle? On l'a dit, les critères graphiques du manuscrit ne permettent pas de choisir (ici, ils laissent au moins une dizaine de candidats en lice...) En revanche, si l'on confronte la liste primitive de la Table avec le corpus encyclopédique (y compris les attribuables), on trouve exactement trois articles supplémentaires, correspondant à trois mots de la Table en bonne position d'addition! Heureux hasard? Il ne

semble pas. Dans 14 cas sur les 19 listes partielles qui sont concernées, il suffit de se référer ainsi aux articles de l'*Encyclopédie* pour obtenir exactement le nombre de mots qui fait la différence entre la liste primitive et le chiffre de Rousseau.¹⁴ Lorsque près des trois-quarts des pièces d'un puzzle s'assemblent aussi bien, il ne peut s'agir d'une simple coïncidence. Ce d'autant que pour deux des cinq cas restants un examen attentif du manuscrit permet de comprendre le désaccord. Lettre D: il faut trouver huit mots supplémentaires et le corpus encyclopédique en procure neuf; toutefois, on constate sur le manuscrit qu'à côté du chiffre «44», à la fin de la colonne D, figure le chiffre «45». On peut raisonnablement penser qu'il y a eu ajout tardif du neuvième terme, après le décompte d'ensemble (pour lequel Rousseau a retenu 44 mots). Lettre F: le dépassement est ici de deux unités par rapport aux vingt que Rousseau avait comptabilisées; mais la position et la graphie hâtive de deux des mots concernés («fanfare» et «fantaisie») laissent penser que c'est beaucoup plus tardivement, lors de la seconde campagne d'additions, que Rousseau s'est rendu compte de l'oubli¹⁵.

Restent trois cas de faible écart dont aucune explication de ce type ne peut être avancée: un article de trop pour les quatre additions de M, un autre par rapport à l'absence d'ajout pour T; un seul article pour S, alors qu'il en faudrait deux. Ce dernier cas renvoie plutôt aux limites de mon travail de thèse et devrait relancer l'enquête sur les articles anonymes attribuables à Rousseau. Il est frappant que les deux autres concernent la deuxième partie de la liste de base, là où, nous l'avons vu, les additions se sont faites beaucoup plus rares lors de la première campagne. Autrement dit, ces deux cas inciteraient plutôt à reprendre la

¹⁴ Lettres A, B, C, E, G, H, I-J, L, N, O, P, Q, R, U-V. Deux cas curieux sont toutefois à signaler. Pour H, la prise en compte du corpus encyclopédique permet bien de sélectionner parmi les quatorze additions de la Table les sept qu'il faut pour arriver au total intermédiaire de Rousseau; cependant il reste encore deux autres articles signés de l'*Encyclopédie*. Mais ils se trouvent en fait être totalement absents de la Table (HÉMIOPE, déjà signalé, et HEPTAMÉRIDE). De même pour N, où le décompte de Rousseau coïncide avec la liste primitive, le corpus encyclopédique tel que je l'ai reconstitué fait apparaître un candidat à l'addition, l'article-renvoi anonyme NETOÏDE, dont on a déjà vu qu'il manquait dans le manuscrit (v. n. 13). Ces deux cas ne remettent donc pas en question le principe de reconstruction que nous suivons ici (puisque ces lacunes assurent l'équivalence entre les deux séries) – mais ils signalent de petits écarts entre la Table et le corpus encyclopédique qui demanderaient à leur tour à être expliqués (soit oublis ponctuels au moment où Rousseau dressait sa Table; soit ajouts postérieurs et de dernière minute au moment où il mettait au net le manuscrit des articles pour l'*Encyclopédie*).

¹⁵ On comparera la graphie de ces deux termes d'une part avec la série «finale - fleurtis - forlane» (qui, appartenant au corpus encyclopédique, doivent faire partie de la première campagne, suivant l'hypothèse ici mise à l'épreuve), d'autre part avec la série «force - forcer» etc., mots qui n'appartiennent qu'au corpus du *Dictionnaire*.

réflexion sur la supposition, émise au cours de la description interne de la Table, que la seconde partie de la liste primitive avait intégré le processus additionnel mené sur la première. Peut-être son établissement a-t-il été plus hâtif, partant plus lacunaire.

Mais avant d'examiner ce point précis, il convient d'évaluer l'ensemble des confrontations réalisées. Notre dernier test nous paraît au total suffisamment concluant pour donner un poids supplémentaire à l'hypothèse de 1749. Mais c'est surtout la convergence du faisceau d'indices réunis au cours de trois mises en rapport de type différent qui, à notre sens, donne sa plus grande force à cette hypothèse. Sans oser être affirmatif, nous avancerons donc que *la date la plus probable des premières étapes de rédaction de la «Table des mots» remonte à 1749* et que, par conséquent, le document renvoie – probablement – au travail encyclopédique de Rousseau. Soulignons aussi (critère opératoire) que seule cette hypothèse rend possible une reconstitution détaillée des trois états successifs du manuscrit. C'est en fonction d'elle que nous en proposerons ci-après une édition sous la forme de trois listes (état primitif; première campagne d'additions; seconde campagne).

La reconstruction de la première série d'additions permet de revenir, comme annoncé, sur la question de la solidarité de cette phase avec l'établissement en deux temps de la liste calligraphiée de base. C'est par ce point que nous bouclerons l'étude de et autour de la «Table des mots». Clôture provisoire, toutefois, notamment parce qu'il resterait à résoudre le problème des articles signés par d'autres encyclopédistes...

4. *Prolongements d'une hypothèse*

4.1. Questions de cohérence – Remarquons d'abord que la liste ici proposée des additions que Rousseau a incluses dans son comptage (2^e colonne de notre édition) révèle des séries thématiques qui militent à leur tour pour la vraisemblance de l'hypothèse de 1749 puisqu'elles font apparaître un processus d'addition cohérent. Parmi les plus importantes, signalons en particulier une série liée à la notation («Accolade», «Chapeau», «Espace», «Fin»); une autre aux danses («Bourrée», «Courante», «forlane», «Gaillarde»), une troisième aux intervalles excédant l'octave («dixième», «Dix septième», «Douzième») et à la terminologie liée aux intervalles et aux accords («Complément», «Face»); enfin une série remarquable relative à l'exécution de la musique («Coulé», «Couper», «Détonner», «Entonner», «Goût du chant», «Liées»). La «Table des mots» permettrait ainsi de saisir les grands axes personnels selon lesquels Rousseau, en remodelant un corpus hérité de Chambers, a redéfini et élargi la perspective encyclopédique sur la terminologie musicale!

Cet examen donne aussi la possibilité d'aller plus loin dans la compréhension du document et d'éclairer d'un jour plus précis la rédaction en deux temps de la liste calligraphiée primitive. Si l'on compare les séries cohérentes d'additions dont nous venons de parler avec la seconde partie de la liste de base (qui elle, rappelons-le, n'a pas été notablement augmentée, au contraire de la première partie), on constate clairement que les termes apparentés s'y trouvent incorporés. En reprenant dans l'ordre: pour la notation («Noter», «Queue», «Signes», «Tacet», «V.»); et comme additions exceptionnelles: «Position» et «Renvoi» – ce qui corrobore l'étroite imbrication des phases 2 à 4 de notre scénario); pour les danses («Passacaille», «Passepied», «Pavane», «Rigaudon», «Romanesque», «Sicilienne», «Tambourin», «Villanelle»); pour les intervalles («Neuvième», «Onzième», «Quinzième», «Treizième») et la terminologie qui leur est relative («Redoublé», «Renversement»); pour l'exécution instrumentale ou vocale («Nourrir», «Octavier», «Piqué», «Rester», «Roulade», «Soutenir», «Tremblement», «Vuide»). A ces correspondances massives, on peut en ajouter d'autres également éloquentes: celles où deux articles forment un système par référence réciproque (que soulignent parfois, dans l'*Encyclopédie*, des renvois explicites) et se trouvent l'un dans les additions de A à L et l'autre dans la liste de base, partie M à Z. C'est le cas de: «Concertant» et «Récitant», «Concordant» et «Taille», «Constraint» et «Obligé», «hyposynaphe» et «synaphe». Même logique tout à fait significative encore pour l'ensemble des quatre mots suivants: «Arsis et Thesis», «Frappé» et «Levé» de la première partie; «Thesis» dans l'autre. Sous cet éclairage, issu de notre reconstruction, la seconde partie de la liste de base apparaît avoir véritablement intégré le processus d'additions par lequel Rousseau avait étoffé la première moitié de son alphabet musical. Face à une telle profusion d'exemples, les quelques lacunes de la liste M-Z remarquées plus haut ne remettent pas en question le résultat.

Si tout concourt ainsi à confirmer l'hypothèse de 1749, que faire des quelques mots de la liste primitive qui renvoient à des articles d'autres encyclopédistes, à une date où les premiers volumes ne sont pas encore sortis de presse? La question engage tout le problème de la fabrique de l'*Encyclopédie* dans ses phases successives, depuis la rédaction des parties individuelles jusqu'à l'édition des volumes (souvent bien des années plus tard), en passant par le travail proprement éditorial de réunion des articles; un problème que nous ne pourrions pas aborder avec quelque détail sans excéder par trop les limites d'une étude déjà bien longue. Je me contenterai donc d'être indicatif pour montrer comment la difficulté peut être levée, quitte à y revenir selon une perspective un peu différente dans le cadre d'une autre étude.

4.2. *Questions de signatures* – Sept mots sont concernés dans la liste primitive (v. note 8). Pour deux d'entre eux, le problème se résout aisément car ils renvoient à des cas patents de signature erronée¹⁶. Pour les autres, on est plutôt face à un phénomène qu'on peut nommer de recouvrement: Rousseau a probablement fourni un article qui s'est trouvé ensuite en concurrence avec des articles de même intitulé provenant de collaborateurs traitant de sujets proches: D'Alembert pour l'acoustique; Mallet pour la poésie; Cahusac pour l'opéra; Jaucourt, enfin, parce qu'il a fini par s'occuper de tout! Je me limiterai à mentionner ici deux indices qui corroborent cette affirmation.

1° Le bref article ACOUSTIQUE, signé D'Alembert, se révèle provenir en grande part directement de Chambers. Il y a de fortes chances que Rousseau disposait également de la traduction de ce texte. D'ailleurs, le manuscrit de travail du *Dictionnaire*, sous «Acoustique» (article calligraphié sur les pages de droite), contient un développement original par rapport à la fois au texte de Chambers et aux ajouts de D'Alembert qui pourrait témoigner de son élaboration personnelle de l'article anglais (le développement n'est pas retenu dans la version imprimée du *Dictionnaire*). 2° Le long article SYMPHONIE signé Jaucourt (que Rousseau, on l'a dit, n'a pas pu lire avant 1765) garde les traces d'un collage. Après deux paragraphes, l'un sur la musique des anciens, l'autre sur l'acception moderne du mot, on lit à l'attaque du troisième: «A cet excellent article, je ne joindrai que quelques-unes des réflexions de M. l'abbé du Bos [...]» (Tome XV, 740b; notons en outre que le «je» du compilateur est totalement absent des deux paragraphes précédents). Jaucourt a donc accroché son texte issu de Du Bos à l'article d'un autre, dont la signature a sauté. Il s'agit d'autant plus sûrement du texte de Rousseau que le *Dictionnaire* reproduit quasi exactement les deux paragraphes en question!

Il vaudrait la peine d'envisager de façon plus approfondie le petit dossier des cinq articles incriminés, en remontant chaque fois à Chambers et en intégrant le témoignage du manuscrit de travail du *Dictionnaire*, de façon à comparer les versions. A suivre, donc!

5. Conclusion

Le but de cette étude était de montrer que l'application de la «Table des mots» sur le corpus encyclopédique de Rousseau et l'application inverse, du corpus encyclopédique sur la «Table des mots», produisent des résultats à la fois concordants et explicatifs. L'hypothèse de 1749 est donc opératoire. Si aucun fait positif n'en vient confirmer la validité, aucun fait positif non plus ne la “falsifie” (comme on dit dans l'épisté-

¹⁶ «Contrefuge» et «Haute contre»; je renvoie ici encore à ma thèse (chap. 3, p. 104).

mologie contemporaine). Tout en sachant qu'elle reste soumise à ce risque, je défend donc l'idée que les premières strates du manuscrit, jusqu'à la phase de comptage incluse, renvoient directement au travail encyclopédique de Rousseau.

L'intuition de Dufour mentionnée en ouverture de cette étude était sans doute la bonne; elle ne demandait qu'à être élaborée.

ALAIN CERNUSCHI
Université de Lausanne

ÉDITION DU TEXTE

Conventions éditoriales pour la transcription de la «Table des mots».

Suivant les leçons de l'étude du manuscrit qui précède, j'en procure ici une transcription qui reconstitue son histoire, qui donne à voir tabulairement ses trois états successifs. Le parti pris est sujet à discussion, puisque suspendu à ce qui reste une hypothèse; je l'assume pourtant sans réticence dans la mesure où il n'occulte pas la fonction première de toute transcription de brouillon, qui est de donner un accès lisible au document.

On trouvera dans la première colonne la liste de base calligraphiée (375 mots); il s'agit déjà d'une reconstitution, fondée sur la graphie et la mise en page du manuscrit. Dans la deuxième colonne, je propose une reconstruction de la première campagne d'additions attestée par les comptages de Rousseau (63 mots) selon l'hypothèse défendue dans mon étude (c'est-à-dire par référence au corpus des articles musicaux de l'*Encyclopédie* signés par ou attribuables à Rousseau). La troisième colonne retranscrit le reste (245 mots) qui, suivant la même hypothèse, correspond à la seconde campagne d'additions entreprise pour la rédaction du *Dictionnaire de musique*.

Le document n'est pas qu'une liste proliférante de mots, mais il contient également des ratures et des annotations dont l'édition critique doit rendre compte:

- Pour éviter la multiplication des notes, la transcription intègre les repentirs, moyennant quelques signes diacritiques *ad hoc*: les crochets obliques <> encadrent une ou plusieurs lettres raturées pour correction; la correction figure à la suite, entre barres obliques // si elle est suscrite; mes doutes de lecture sont signalés par un point d'interrogation entre parenthèses (?).

- Pour la même raison d'économie, mes remarques ponctuelles sur certaines particularités graphiques figurent entre crochets carrés [] directement à la suite du mot concerné. Il s'agit essentiellement de signaler les exceptions au fait que Rousseau barre d'un trait oblique (et beaucoup plus rarement de deux traits en croix) les mots dont il a rédigé l'article: quelques-uns ne le sont pas; quelques autres sont biffés tout au long, en particulier lorsqu'une correction orthographique entraîne un déplacement du mot (je retiens la première graphie si le mot appartient à la liste primitive et mentionne alors la correction en note; pour les autres cas, c'est la version finale qui a été retenue, avec note informative). Les mêmes crochets carrés "éditoriaux" encadrent les indications de pagination et les décomptes par lettres (pour les colonnes 2 et 3, j'indique aussi la différence par rapport à la précédente; dans la deuxième, le chiffre correspondant au décompte de Rousseau se trouve

entre guillemets). Le document contient par ailleurs des traces diverses de calcul que je ne retranscris pas.

Pour les notes plus détaillées, plutôt qu'accumuler des appels chiffrés dont le répondant en fin de document n'est pas compréhensible isolément, j'ai préféré les signaler par un signe "plus" ou par un astérisque entre crochets, selon qu'elles concernent une annotation de Rousseau [+] ou un commentaire de ma part [*]; dans la section des notes qui fait suite au tableau, chacun de ces mots est repris, par ordre alphabétique et sans distinction des colonnes, suivi de la transcription des annotations complémentaires de Rousseau ou de mes remarques. Cette section est donc lisible indépendamment. (Une notice terminale sur les références bibliographiques que recèle le document regroupe les compléments d'information nécessaires; ces références révèlent une, voire deux sources du *Dictionnaire* non mentionnées par les éditeurs des *OC*).

TABLE DES MOTS

[p. 8, col. 1]

A [19]	[A +3 = «22»]	[A +20 = 42]
A. mi la	Accolade	Accent
Accompagnateur		Accidentel
Accompagnement		Accompagner
Accord		Acte [*]
Accorder		Acteur (?)
Acoustique		Affetuoso
Adagio		Agrémens du chant
Aigu		Agogé m. m. [<i>biffé</i>]
Ajoutée		Amateur
Air		Anacomptosa m. m. [<i>biffé</i>]
Allegro		Annoner
Allemande		Antienne
Altus		Appréciable
Andante	Ambitus	Apycn<o>i [+]
Antiphonie [+]		Arco
Apotome		Aristoxeniens [*]
Ariette		armer la clef
Arpeggio		Arpéger
Authentique	Arsis et Thesis m.	assai
		A Tempo
B [11]	[B +5 = «16»]	[B +17 = 33]
B. fa si		Ballet
B. mol		Barbare
B. quarre		Barcarolles
Barres	Bas	Baroque
Basse		Barypicni
Basse fondamentale		Basse continue
Bâton		Basse contrainte
Battre la mesure	Bémol m. m. [+]	Battemens
Blanche	Bequarre m. m. [+]	Batteur de mesure
Bréve	Bref	Bémoliser
Broderie	Bourrée	Bi [<i>non rature</i>]
		Biscrome
		Boutade
		Brailler

		Branle
		Bruit
		Bucoliasme
C [32]	[C +11 = «43»]	[C + 29 = 72]
C.		
C. sol ut		
[col. 2]		
C. Barré [<i>biffé et déplacé plus haut</i>]		Cacophonie
Cadence		Cadence brisée
Canon		Caly... (?) chanson [<i>non rature</i>]
Cantate		Canarder (?)
Cantatille		Canarie
Caprice		Canevas
Caractères de musique		Cantique
Chaconne		Carrillon
Chanson		Castrato
Chant	Chant Ambrosien, chant	Catabaucalese chanson
Chanter	Grégorien	Cavatina
Chiffrer	Chapeau	chant Grégorien [*]
Chœur	Chrésés	chanterelle [+]
Chromatique		Chevrotter
Chronomètre		Chiffres
Clef		Choriste
Clef transposée		Circonvolution
Comma		Clavier
Compositeur	Complement	
Composition		Composé
Concert	Concertant	
Concerto	Concordant	Concours
Conjoint		Contraste
Consonance		Contresens [*]
Contra	Constraint	Contretems
Contrefugue		Copiste
Contrepartie		Corps de voix (?)
Contrepoin	Coulé	Coryphée
Couronne	Coupé	Crochet
Croche	Couplet	Crome
	Courante m.	Croque-sol
D [36]	[D +8 ou 9 = «44» ou «45»]	[D +22]
D. la re		Debiter
Dactylique		Déchant
Decameride	D	

Degré		demi-mesure
Demi-jeu		Demi-pause
Demi-Soupir		
[col. 3]		
Demi-ton	Descendre	Demi-tems
Dessein		
Dessus	Détonner	
Détaché<e>		
Diacoustique		
Diagramme		
Dialogue		
Diapa<z>/s/on		Diaptose
Diapente		
Diaschisma		
Diastème	Diatonique	
Diatessaron		Diatono-di<a>tonique [*]
Diazeuxi<que>/s/		
Diesis		Diéser
Diezeugmenon		
Diminué	Dioxie	
Diminution		Direct (?)
Discordant		Discant
Disdiapa<z>/s/on		Dithyraules (??)
Dissonance	dixième	Dithyrambique
Diton	Dix septième	Ditonique [<i>non nature</i>] [*]
Do		Divertissement
Doigter	Dominante	Dodecacorde
Dorien		Dominante tonique
Double		Double-emploi
Double-croche		Double triple
Double-fugue		Doubler
Double-octave	Douxième	Dramatique
Doux		Duplication
Duo		Dur
E [10]	[E +5 = «15»]	[E +21 = 36]
E. si mi		Ebole
Echelle		Echometre
Echo		Eclyse
Enharmonique	Entonner	Ecméle
Eolien		effet (?)
Epais		Eline chanson
		Elevation
		Emméle
		ensemble

[col. 4]		Entr'actes
Epitrite m. [*]	Episynaphe. <m> [+]	Epiaulie. chanson [*]
Eptacorde [*]	Espace	Epinicion
Eptameride [*]	Euoväe	Epithalame chanson
Exécution	Extension	Equisonnance octave étendue
		Eviter
		Euthia m. m. [<i>biffé</i>]
		Expression
F [14]	[F +6 = «20»]	[F +11 = 31]
F. ut fa	Face	fanfare [*]
Fausse-Quinte		fantaisie [*]
Fausse-Rélation		
Faucet [+]		
Faux		fête
Faux accord		filer
Faux-Bourdon		fixe [<i>non rature</i>]
Feinte	figurer	flatté
Figuré	fin [<i>non rature</i>]	force
Fort	finale	forcer
Fredon	forlane	forte piano
Fredonner	Frappé	fragmens
Fleurtis [*]		fusée [+]
Fugue		
G [10]	[G +3 = «13»]	[G +4 = 17]
G. re sol		
Gamme	Gaillarde	
Gavotte		
Gay		Genie
Genre		Gigue
Grave adjetif	Goût du chant	Goût
Grave<adverbe>/ment/		
Gravité		
Grouppe		Gros-fa
Guidon	Guide	
H [25]	[H +7 = «32»]	[H +7 = 39]
Harmonie		
Harmonie figurée	harmoniques adjetif	harmonieux (?) [+]

Harmonometre [<i>biffē</i>] [+]		harmonique substantif [*]
Haut		harpalyce chanson
[p. 9, col. 1]		
Haute contre		
Haute Taille		hemi
Hemiole	hemiolien	
Hexacorde		
Homophonie		hymée chanson
Hypate	hypatoïdes m. m.	hymenée chanson
Hyperboleon		hymne
Hyper dorien		
Hyper Eolien		
Hyper-jastien		
Hyper jonien		
Hyper-Lydien		
Hyper mixoLydien		
Hyper Phrygien	hypodiazeuxis	
Hypo-dorien		
Hypo Eolien		
Hypo jastien		
Hypo-jonien	hypoproslamba-	
Hypo-Lydien	nomen<os>é	
Hypo mixoLydien	hyposynaphe [+]	
Hypophrygien		
J [6]	[J +0 = «6»]	[J +7 = 13]
Jastien		Ialème chanson
Imitation [+]		Improviser
Intervalle		Incomposé
Jonien		Intercidence
Irrégulier		Intermède
Juste		Inverse v. Renversé
		Jule chanson
L [9]	[L +7 = «16»]	[L +7 = 23]
La		
Largo	Lepsis	Lemme
Légèrement	Levé	Licence
Lentement	Liaison [*]	Linos chanson
Lichanos	Liées	Lutrin
Ligne	Ligature	
Loure	Limma	
Lourer	Longue	
[col. 2]		
Lydien		Lychanos v. Lichanos

		Lyrique Lytierse ch. des moisso- neurs v. chanson
M [22]	[M +4 = «26»][*]	[M +18 = 44]
Majeur m.		ma
Main harmonique	maxime m.	machicotage [+]
Mediante		magadiser
Melodie		Magasin
Melopée		maître à chanter v. au
Menuet		mot chant [<i>non rature</i>]
Mese m.	mesoïdes m. m.	marche
Meson m.		marteller
Mesure		mediation [+]
Mi	mineur m.	medium
Mixo-Lydien	minime m.	Mélange
Mixte [mode <i>ajouté en</i> <i>marge</i>] [+]	mixis m. <m>	mesurer
Mode		metrique
Modulation		mobiles. cordes mobiles
Mol		monocorde
Monter		monodie
Mottet m.		monologue
Mouvement		
Muances		
Musette		
Musicien		Mutations
Musique		
N [8]	[N +0 = «8»]	[N +8 = 16]
Naturel m.		Neume [+]
Nete m.		nomos
Neuvième m.		Noms des notes
Noire m.		nome [<i>un trait pour le</i> <i>remonter à sa place</i>]
Note sensible		Nomion chanson
Noter		nomique
Notes		notes de goût
Nourrir		Nunnie chanson
O [12]	[O +0 = «12»]	[O +3 = 15]
O. majuscule		
Obligé		
Octave		
Octavier		Ode. Chanson

Odeum		
Œuvre		
Onsième		
Opera		
Oratoire		
Orchestre		
Organique		Organiser [+]
Ouverture		Oxypycni [<i>non rature</i>]
P [35]	[P +1 = «36»]	[P +24 = 60]
P.		
Paradiazeuxis		Papier réglé
Paramese		
Paranete		
[col. 3]		
Paraphonie		Parodie voyez au mot chant
Parfait		
Paroles		
Partie		
Partition		
Passacaille		
Passage		Pastorelle
Passepied		Patte à regler
Pastorale		
Pathétique		
Pavane		Philelie chanson [*]
Pause		
Pentacorde		perielese [+]
Pentâtonon		Phonique [+]
Perfidie		Pièces [+]
Petteia		Pied
Phantastique		Pincé
Phrase		Pincer
Phrygien		notes piquées
Piqué		Pizzicato
Plagal		Plainte. voyez accent
Plein-chant		Plique. plica [+]
Poinct [<i>biffé, remplacé</i> <i>plus haut par Point</i>]		Point d'orgue
Portée	Position	Point de repos
Prelude		Point final
Preluder		Pointer [<i>non raturé</i>]
Preparer		Préparation
Presto		Prima intenzione
Prolation		Prologue
		Proportion (?)

Proslambanomen<os>/é/ Psalmodier		Pythagoriciens
Q [12]	[Q +0 = «12»]	[Q +3 = 15]
Quadruple Croche		
Quarré		
Quarrée		Quart - Ton du quart
Quarte [<i>biffé, déplacé plus bas</i>]		
Quart de soupir		
Quart de Ton		Quarter
Quatuor		
Queüe		
Quinque		
Quinte		Quinter
Quinte fausse		
Quinzième		
 R [26]	 [R +1 = «27»]	 [R +13 = 40]
Re		Ravalement
[col. 4]		
Recherche		Reclame [+/*]
Recit		
Recitant		
Recitatif		Recitatif accompagné
Redoublé		Recitatif obligé
Régle de l'Octave		Reciter
Relation		Reclame
Renversement	Renvoi	Remisse adjetif
Repercussion		Renforcer
<Rester> [*]		Renversé
Repétition		
Replique		
Repons		
Repos [*]		Reprendre [*]
Reprise		
Resonance		
Rester		
Rhythme		
Rhythmique		
Rhythmop<œia>/éé/		
Rigaudon		Ripieno
Ritournelle		Rolle
Romanesque		
Ronde		

Rondeau		
Roulade		Roulement
S [40]	[S +2 = «42»][*]	[S +9 = 51][*]
Saut		
Sauver		Scéne
Schisma		sec [<i>biffé</i>]
Seconde		
Semi		
Semi-bréve [+]		
Semi-ton	Sensible	Sensibilité
Septième		
Serenade		
Sesqui		
Sextuple m.		
Si		
[p. 10, col. 1]		
Sicilienne		
Signes		
Silences		
Sixte		
Sol		
Solfier		
Solo		
Son		
Sonate		
Soupir [*]		
Sons harmoniques		sousdominante ou 4 ^e note [*]
Soutenir		sous-mediante ou 6 ^e note
Spiccato		sourdine
Spondaula		Spondeasme
Stile		stables, cordes stables
Sujet		suraigues [<i>non raturé</i>] [+]
Supposition		
Surnumeraire		
Suspension		
Syllabe		Symphoniaste
Symphonie		
Synaphe		
Synaulie		
Syncope		
Synnemeton		
Synnemeton diatonos		
Syntonique		
Système		

T [36]	[T +0 = «36»]	[T +9 = 45]
T.		
Ta[blatur]e [*]		
T[acet] [*]		
Taille [*]		
Tambourin		
[col. 2]		
Temperament		Te
Temps		a Tempo
Tendrement		
Tenor		
Tenue		Teneur: plain-chant v. dominantes [+]
Tête		
Tetra corde		
Tetra diapason		
Tetra tonon		
Texte		
Thesis		The
Tierce		Tho [*]
Tierce de Picardie		
Tirade		
Ton		
Tonique		Ton du quart [+]
Tons de l'Eglise		
Tous		
Transition		Trait [+]
Translation		
Transposition		
Travailler		
Treisième		
Tremblement		
Triade		
Trio		Trihémiton [*]
Triple		Trill [*]
Triplé		
Trite		
Triton		
Tymbre		
V [11]	[V +0 = «11»]	[V +11 = 22]
V.		
Valeur des notes		
Variations		
[col. 3]		
Vif		Vaudeville [+]

Vilanelle [*]		Ventre
Vîte		Vicarier (?)
Unisson		Viole
Vocale		Virgule, voyez queue
Voix		Vivace
Ut		Unité
Vuide [<i>biffé et remplacé par vide, plus haut</i>]		Univoques [+]
		Volte
		Volume. voyez corps de voix (?)
		Upinge chanson
Z [1]	[Z +0 = «1»]	[Z +1 = 2]
Za		Zoppa [*]
		[+][+] [<i>brouillons de phrases</i>]

Notes

Les articles complétés d'une remarque, d'une référence ou d'un petit texte de la main de Rousseau sont signalés par un « + ». Pour plus de précisions sur les références bibliographiques contenues dans ce document, voir notre notice tout à la fin.

- Acte: *Le mot figure aussi, biffé, tout en haut dans la marge gauche de la colonne.*
- + Antiphonie: *D'une autre écriture, Rousseau ajoute «manque» à gauche, indication biffée ensuite.*
- + Apycn<o>i: *Rousseau ajoute au-dessus «manque», indication biffée ensuite.*
- Aristoxeniens: *le mot figure aussi en marge, biffé, et relié d'un trait à celui qui s'insère dans la colonne.*
- Bémol: *Le mot est relié à Bequarre par un trait vertical à la gauche duquel on peut lire, biffé: «manquent».*
- Bequarre: *V. mot précédent.*
- chant Grégorien: *L'Encyclopédie contient une entrée-renvoi «CHANT AMBROSIEN, CHANT GRÉGORIEN; voyez PLEIN-CHANT», portant la marque de Rousseau. Aussi Chant Ambrosien, chant Grégorien figure-t-il dans notre deuxième colonne. Mais l'auteur du Dictionnaire de musique a choisi d'en faire deux petits articles; c'est sans doute pourquoi le syntagme chant Grégorien est à son tour raturé dans la Table; et voilà pourquoi nous l'introduisons dans notre troisième colonne.*
- + chanterelle: *Rousseau ajoute à gauche «a faire», indication non biffée.*
- Contresens: *On remarque, entre Contrefugue, Contrepartie et Contrepoin de la liste primitive, biffés, successivement <Contre> et <Con>, ébauches probables du terme.*
- Diatono-di<a>tonique: *On pourrait hésiter sur le statut du trait sur le «a»: indiquerait-il que l'article a été écrit (ce serait alors Diatono-diatonique)? Deux arguments s'y opposent: la direction du trait est atypique pour une telle fonction; et surtout, on ne retrouve pas une entrée correspondante dans le Dictionnaire.*
- Ditonique: *Le mot pourrait avoir été ajouté à Diton. (Le Dictionnaire ne comporte pas d'article DITONIQUE, et l'article DITON ne mentionne pas l'adjectif.)*
- Epiaulie: *Le mot corrige, au-dessus, une première version biffée: Epyolie*
- Episynaphe: *La lettre m est biffée trois fois. Le même mot se retrouve plus bas, comme correction d'un premier jet biffé: Epys; il y est à son tour biffé.*
- Epitrite: *La lettre m. est d'une autre encre.*

Eptacorde: *Ce mot se trouve aussi, comme addition non raturée, au bas de la troisième colonne.*

Eptameride: *Même remarque.*

Exacorde: *C'est bien la place alphabétique curieuse de cette addition, tout au bas de la troisième colonne.*

Faucet: *Biffé et orthographié fausset à la suite. Curieusement, on retrouve aussi faucet, mais très raturé, entre F. ut fa et Fausse Quinte, où c'est d'ailleurs la place alphabétique correcte pour cette orthographe.*

fanfare: *Ce mot appartient au corpus encyclopédique de Rousseau, mais figure clairement ici en position d'addition tardive (le cas est discuté dans notre étude, sous le point 3.3.)*

fantaisie: *Même remarque.*

Fleurtis: *Dans la liste primitive, le mot apparaît bien à cette place alphabétique erronée. Le mot a été biffé et on le retrouve, en position d'addition, entre finale et forlane.*

+ fusée: *Rousseau ajoute à droite «à faire», indication soulignée. Un signe "+", à la gauche du mot, signale l'addition en fin de liste.*

+ harmonieux: *Un appel de note à gauche du mot renvoie à l'indication «à faire», non biffée, au bas du document.*

harmonique substantif: *La répartition du doublet harmonique adjectif / substantif dans nos colonnes 2 et 3 demande une précision. L'Encyclopédie ne compte qu'un article: «HARMONIQUE, adjectif, (Musique)», dont le deuxième paragraphe traite du mot «pris substantivement» (Tome VIII, p. 54b). C'est dans le Dictionnaire que Rousseau transforme cette matière double en deux entrées distinctes.*

+ Harmonometre: *un appel de note de Rousseau renvoie à une définition notée à droite de la lettrine H: «instrument qui sert à mesurer les intervalles harmoniques. voyez monocorde». Le texte du Dictionnaire sera plus développé. Peut-être cette courte définition correspondait-elle à l'article prévu pour l'Encyclopédie. Le mot figure en tout cas dans la liste primitive de la Table. Il s'y trouve cependant biffé tout au long; Rousseau l'a-t-il supprimé à la dernière minute? De fait, il est absent de l'Encyclopédie.*

+ hyposynaphe: *A gauche du mot, dans une encre différente, on lit: «Bontempi. p. 113».*

+ Imitation: *Rousseau note à gauche du mot: «beaux arts à faire», indication non biffée. Le mot «imitation» a un sens strictement musical dont Rousseau encyclopédiste a rendu compte. Pour son Dictionnaire, il ajoute un second article pour l'acception esthétique du terme.*

Liaison: *Le mot apparaît aussi plus bas et biffé.*

lettre **M**: *Le comptage de Rousseau suppose quatre entrées supplémentaires par rapport à la liste initiale; le corpus encyclopédique en offre cinq. Rousseau a-t-il omis un terme dans son addition? Aucun critère ne permettant d'exclure l'un ou l'autre des cinq articles, nous les faisons tous figurer dans notre deuxième colonne. Par conséquent, il n'y a que dix-sept mots dans la troisième.*

- + machicotage: *Un appel de note renvoie à l'indication bibliographique «Traité de l'Abbé le boeuf p. 96.» qui figure tout au haut de la page.*
- + mediation: *Rousseau ajoute «ch. greg. p. 120».*
- + Mixte: *Rousseau ajoute, d'une autre écriture, «ch: greg: p. 149».*
- + Mode: *Rousseau ajoute et encadre, d'une autre écriture «ch: greg. 151 : [mot illisible] voyez cela».*
- + monodie: *Rousseau ajoute en dessous et souligne «voyez Doni p. 96».*
- + Neume: *Un appel de note renvoie à l'indication bibliographique «traité hist. du chant Ecclesiastique p. 239» qui figure dans la marge gauche de la première colonne.*
- + Organiser: *Rousseau ajoute à la suite «Le Boeuf p. 76».*
Philelie: *Telle est bien la place, alphabétiquement surprenante, où Rousseau insère le mot.*
- + perielese: *Rousseau ajoute à la suite «Le boeuf p. 79».*
- + Phonique: *Rousseau indique dans la marge de gauche, même plume, «à faire», indication non biffée. Un signe "+" à la droite du mot met en évidence l'ajout.*
- + Pièces: *Rousseau indique dans la marge de gauche, même plume, «à faire», indication non biffée.*
- + Plique plica: *Rousseau ajoute en dessous, et encadre: «[mot illisible] des notes, voyez l'extrait de Muris».*
- + Reclame: *Le mot figure deux fois dans la Table, une première fois à sa place alphabétique, inséré à l'étroit entre Reciter et Rédoublé; une seconde tout en haut de la colonne, suivi de l'indication bibliographique «traité du chant gregorien p. 124».*
- Repos: *Est noté à la suite de Repons biffé, répétition erronée du terme précédent.*
- Reprendre: *Apparaît aussi, biffé, plus haut (au-dessus de Repons).*
- <Rester>: *Le mot a, en effet, d'abord été noté à cette place (après Renversement); il a sans aucun doute immédiatement été biffé par Rousseau (puisque'on le retrouve à sa place dans la liste primitive six mots plus bas) et remplacé au-dessus par Repercussion, au-dessous par Repétition (même encre et même calligraphie).*
- lettre **S**: *le comptage de Rousseau suppose deux articles supplémentaires par rapport à la liste primitive; le corpus encyclopédique tel que nous l'avons reconstitué n'en a qu'un... Le*

deuxième est à trouver dans notre troisième colonne, où figurent dix mots au lieu des neuf qui font la différence entre le relevé de Rousseau et le nombre total de mots. Comme rien ne permet de décider, nous avons opté pour cette répartition en contradiction avec les chiffres.

- + Semi-bréve: Rousseau ajoute: «faites en losange ou ronde».
- Soupir: *Le mot figure bien à cette place alphabétique erronée dans la liste initiale. On peut penser que les ratures supplémentaires sont contemporaines à son déplacement au-dessus de Soutenir.*
- + sousdominante: *Rousseau ajoute «manque» à gauche, indication biffée ensuite. On trouve le même mot et la même indication plus haut, entre Sonate et Sons harmoniques.*
- + suraigues: *Rousseau ajoute, dans l'espace entre les deux premières colonnes: «Tetracorde des suraiguës c'est <ainsi> / le nom / que donna Guy Aretin à <u> un cinquième tetracorde qu'il ajouta au système des Grecs. <à l'aigu> <au dessus> / L'aigu (?) / des Tetracordes Hyperboleon <[trois mots illisibles]>». L'article correspondant du Dictionnaire est plus laconique mais renvoie à SYSTEME.*
- Ta[blatur]: *Le papier est déchiré, mais d'après la liste des articles signés de Rousseau dans l'Encyclopédie on peut reconstituer le mot.*
- T[acet]: *Même remarque.*
- Taille: *Même si la déchirure du papier laisse un doute, il semble que le mot n'a pas été raturé.*
- + Teneur: *Rousseau précise en marge, à gauche «chant grégor: p. 120».*
- Tho: *D'abord introduit trop haut, à la suite de The, puis biffé.*
- + Ton du quart: *Rousseau ajoute à la suite «Blainville».*
- + Trait: *Rousseau ajoute à la suite «Tr. du ch: grég. 142».*
- Trihémiton: *Cet article appartient en fait au corpus de l'Encyclopédie, où il figure avec signature de Rousseau. Selon notre reconstruction, il devrait donc avoir été ajouté lors de la première campagne d'additions. Rousseau a-t-il omis de le comptabiliser?*
- Trill: *D'abord introduit deux mots trop haut, où Rousseau le biffe.*
- + Vaudeville: *Rousseau ajoute à gauche, et entoure, «Voyez Basselin dans le diction. historique».*
- + Univoques: *Rousseau rédige, d'abord à la suite (premier mot), puis dans la partie vierge à la suite de la colonne (avec appel de note) le texte suivant: «Les consonances univoques sont l'octave et ses repliques parce que toutes portent le même nom. Ptolomée fut le premier qui les appella ainsi», qui correspond à l'article du Dictionnaire.*
- Vilanelle: *Un second "l" semble ajouté, mais il n'est pas certain que ce ne soit pas une tache! L'Encyclopédie donne l'orthographe*

primitive de la Table, ici retenue; le Dictionnaire opte pour VILLANELLE.

Zoppa: *C'est ici le seul cas où la Table des mots témoigne d'une entrée enregistrée comme telle (elle est raturée du trait oblique habituel) et pourtant non retenue dans le Dictionnaire; celui-ci contient toutefois un article ALLA ZOPPA. Le manuscrit du Dictionnaire dit de Neuchâtel (MsR 55) explique la bizarrerie en attestant un état intermédiaire: on y trouve, en position d'addition: «Alla Zoppa. voyez Zoppa» (f° 24 v.).*

Deux brouillons de phrases isolés, à la fin du document

[p. 10, col. 3]

- + «S applique quelques fois à des mouvements d'emportement, de fureur et de désespoir qui n'ont rien moins que de la gayté.» [brouillon pour une phrase de l'article ALLEGRO, version du Dictionnaire de musique]
- + «quand deux Parties <procédent> marchent par tierces c'est <souvent> /ordinairement/ la première qui fait le chant, mais quand elles marchent par sixtes c'est plus souvent la seconde» [je n'ai pas retrouvé cette phrase dans le Dictionnaire...]

Notice sur les références bibliographiques de la «Table des mots»

Quatorze mots donnent lieu à des indications bibliographiques de Rousseau. Il est à noter qu'elles n'apparaissent que depuis la deuxième page de la Table (où elles se concentrent majoritairement, d'ailleurs). Elles se réfèrent à six ouvrages différents, mentionnés souvent de façon assez lacunaire. Pour quatre d'entre eux, la liste des sources de Rousseau que procure le Tome V des *Oeuvres complètes* de la Pléiade permet de reconstituer la référence. Pour les deux autres, la «Table des mots» révèle deux titres supplémentaires à la bibliographie que Rousseau a exploitée pour son *Dictionnaire*!

a) Commençons par les sources connues:

- Giovanni Andrea Bontempi, *Historia musica*, Pérouse, 1695 (v. ici le mot «hyposynaphe»);
- Giovanni Battista Doni, *Compendio del trattato de generi e de' mode della musica*, Rome, 1635 (v. ici le mot «monodie»);
- Abbé Jean Lebeuf, *Traité historique et pratique sur le chant ecclésiastique*, Paris, 1741 (v. ici les mots «machicotage», «neume», «organiser», «perielese»);
- Charles-Henri Blainville. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages (*Harmonie théorico-pratique*, Paris, 1746; *Essay sur le troisième mode*, Paris, 1751) et d'articles. La référence de Rousseau se contente du nom d'auteur (v. le mot «Ton du quart»).

b) Des deux autres sources, la première reste en partie énigmatique en l'état actuel de nos recherches. La référence qui revient le plus fréquemment dans la «Table des mots» est à un ouvrage que Rousseau nomme «*Traité du chant grégorien*» (v. ici les mots «mediation», «Mixte», «Mode», «Reclame», «Teneur», «Trait»). Il pourrait s'agir d'une autre manière de renvoyer au *Traité* de Lebeuf. Mais les paginations indiquées par Rousseau ne correspondent pas à celles que les éditeurs modernes du *Dictionnaire* donnent pour Lebeuf à propos des articles MÉDIATION et TENEUR (OC V, p. 1771 et 1781). Rousseau aurait-il consulté le livre de l'abbé Léonard Poisson, *Traité théorique et pratique du plain-chant, appellé grégorien* (Paris, 2^e éd., 1750; la première, datée fictivement de 1745, ne contient pas le mot «grégorien» dans son titre)? N'ayant pu consulter cet ouvrage rare pour vérifier les références de Rousseau, nous ne le proposons qu'à titre de piste à suivre...

La seconde source que révèle le manuscrit est ponctuelle, et d'autant plus précieuse qu'elle permet de fixer un *terminus ad quem* relatif à l'usage de la Table. Il s'agit de l'indication complétant Vaudeville: «Voyez Basselin dans le diction. historique». L'article du *Dictionnaire de musique* efface la source derrière la généralité, mais précise le

contenu du renvoi: «On fait remonter l'origine de ce petit Poème jusqu'au règne de Charlemagne: mais, *selon la plus commune opinion*, il fut inventé par un certain Basselin, Foulon de Vire en Normandie» (*OC* V, 1138; nos italiques). C'est bien sûr le célèbre *Grand Dictionnaire historique* de Louis Moréri que Rousseau a exploité, dictionnaire biographique qui a été réédité à de nombreuses reprises au cours du XVIII^e siècle. Mais il se trouve que les éditions des années 1740 ne contiennent aucune notice correspondante. L'article BASSELIN (Olivier) n'apparaît que dans l'édition amplement augmentée de 1759, précédé du symbole qui signale les entrées nouvelles; (la notice précise sa propre source à la fin: «*Mém. mss.* de M. Beziers, prêtre du diocèse de Bayeux»). Par conséquent, et si notre hypothèse générale concernant la strate primitive du document est exacte, les trois pages de la «Table des mots» représenteraient un manuscrit de travail d'une longévité étonnante, où se superposent et se donnent à déchiffrer au moins dix ans du labeur lexicographique de Rousseau!